

L'orientation des élèves

1) Introduction : définitions, citations, chiffres ...

Rapport du CNESCO en juin 2016 intitulé : « Orientation, formation, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ? » qui montre des résultats et une insertion professionnelle très hétérogène selon le secteur.

Dans les spécialités tertiaires il y a un mauvais taux d'insertion avec un chômage autour de 30 % après l'obtention du diplôme. Les filles et les jeunes issus de catégories sociales défavorisées et de l'immigration sont surreprésentés. La réussite post-bac y est nettement plus faible que pour les autres bacheliers.

Les enjeux de l'orientation :

- élever le niveau de qualification
- lutter contre le déterminisme socio-économique
- lutter contre le déterminisme du genre
- l'orientation est gage de réussite scolaire et de qualité du climat scolaire
- favoriser l'égalité filles-garçons

2) Historique

1902 : Création des filières au sein du secondaire en parcours classique et le moderne.

1919 : La loi Astier crée le CAP avec voie professionnelle gratuite.

50-60's : Période de plein emploi/ Unification des systèmes éducatifs

L'orientation met un pied dans l'école

1959 : L'orientation devient un enjeu à partir du moment où il faut gérer la massification. La réforme Berthoin instaure la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans + création des CEG (généraux) et des CET (technique).

60-90's : Chômage de masse

L'orientation devient scolaire et professionnelle

Des Centres d'Information et d'Orientation ouvrent dans les universités

1963 : Réforme Fouchet-Capelle avec la création de la carte scolaire.

Années 70 : Création de l'*ONISEP* (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions) et du *CIO* (Centre d'Information et d'Orientation).

1975 : Loi Haby instaure le collège unique. La démocratisation scolaire creuse les inégalités sur le territoire/ Création de l'éducation prioritaire (Savary)

1985 : Circulaire de Chevènement : Volonté de doubler le nombre de jeunes atteignant le niveau du bac

Evolution des informations sur les professions

1989 : Loi d'orientation sur l'éducation de Jospin : place l'élève au cœur du système éducatif et introduit un « droit au conseil d'orientation, à une information sur les enseignements et les professions ». On parle de « projet d'orientation » entre famille/école/élèves/COPSY.

90's : Naissance de l'éducation à l'orientation

"La capacité de chaque élève à effectuer, le moment venu, des choix reposant sur une bonne connaissance de ses goûts, de ses aptitudes, de ses aspirations et de l'environnement économique, suppose la prise en compte, dans l'action pédagogique, de savoirs et de compétences dont l'acquisition fait ainsi partie intégrante des missions du collège".

2005 : Réaffirmation des objectifs = 100 % des élèves doivent avoir un diplôme, 80 % Bac et 50 % diplôme enseignement supérieur.

2009 : Formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social (favoriser la réinsertion)

3) Enjeux

JM Berthelot école, orientation, société (1993) = Massification 1960 : le dispositif d'orientation était dans un but de maîtriser l'arrivée en masse des élèves dans le secondaire. 1975 Loi Haby (= collège unique) : Les filières remplacées par des classes de la 6^e à la 3^e, les programmes sont unifiés et les professeurs sont les mêmes pour tous les élèves. Objectif : égalités des chances et justice scolaire pour tous.

Nouveaux problèmes majeurs : - Choix de la première langue (latin), hiérarchie des établissements scolaires (carte scolaire), ainsi que des filières et des options dans l'enseignement général et professionnel qui influencent l'orientation scolaire et qui sélectionnent les élèves selon l'origine et le genre.

Biljana Stevanovic, Pierre Grousson, Alix de Saint-Albin, Orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons au collège. Évaluation d'un dispositif de sensibilisation aux métiers non-traditionnels. (2016) Dans la plupart des pays occidentaux, il est observé des inégalités dans les parcours scolaires et professionnels, dont les déterminants se trouvent dans l'origine sociale mais aussi le sexe des individus. En France, les filles représentent 44,9 % des effectifs de Terminale S (scientifique), mais elles ne représentent que 29,7 % des effectifs des classes préparatoires scientifiques et 28 % des écoles d'ingénieurs.

L'école et la famille ne sont pas les seules instances de socialisation. Les médias contribuent à la construction des identités de genre et influencent les parcours scolaires et le choix de carrière.

B. Toulemonde, Le système éducatif en France (2009), Lutter contre le décrochage et/ou l'échec scolaire : l'orientation subie (notamment en bac professionnel) accentue

le décrochage scolaire et le risque d'échec. A l'inverse, plus les élèves sont dans des filières valorisées, et moins il y a de risque de décrochage.

A. Jellab, Sociologie du lycée professionnelle (2009), plus l'individu est motivé, stimulé (adolescent réceptif à la récompense) et plus il réussit. A l'inverse, si ce dernier n'est pas motivé (orientation) le risque d'échec est plus grand.

Marie Duru-Bellat, L'inflation scolaire (2006) Lutter contre les inégalités : Les stratégies parentales divergent selon la catégorie socio- professionnelle, notamment pour détourner la carte scolaire.

P. Merle, Reforme le collège (2016) montre aussi les stratégies familiales pour détourner les établissements REP par exemple (via le privé notamment).

MC Blais, M. Gauchet et D. Ottavi, Transmettre, apprendre pour une pédagogie plus active (2008). L'orientation est au cœur du processus de reproduction sociale. Le CNECSO en 2016 montre que les inégalités se cumulent et que les inégalités d'orientation font partie du processus.

Marie Duru-Bellat, L'école des filles, (2004). Filles s'orientent plus dans des filières littéraires et économiques (dans le domaine du « vivant » et du relationnel). Même si elle se dirige vers une filière S : à la fac elles poursuivent très peu dans ce domaine et s'orientent en faveur de leur future vie de famille.

Coupié et Epiphane, ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction du marché du travail (2006). Les filières scientifiques et professionnelles sont davantage reconnues sur le marché du travail. Les garçons sont mieux payés que les filles dans le domaine privé = à diplôme égal, le salaire est différent et dans le domaine public : à diplôme égal = homme et femme payés pareil mais évolution de carrière est plus facile pour l'homme.

4) Politiques actuelles

Décret du 23 mai 2006 : 3 phases dans les procédures d'orientation : L'information, le dialogue, la décision.

Circulaire du 11 juillet 2008 : Création du parcours de découverte des métiers et des formations.

2009 : Réforme du lycée professionnel pour la revalorisation du Bac Pro en 3 ans (même nombre d'année que le général). La réforme du lycée général et technologique, dite Chatel, quant à elle, fixe comme objectif de « mieux orienter », « mieux accompagner » et « mieux préparer ».

2010 : Création du Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)

2011 : Création de la 3ème Prépa Pro (maintenant prépa-métiers)

Loi d'orientation et de refondation de l'école de 2013 : Parcours individuel d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) : développer la compétence à s'orienter, l'acquisition d'une culture économique et l'esprit d'entreprendre en rendant l'élève acteur de son orientation. Loi qui se donne comme objectif de lutter contre les inégalités et l'échec scolaire, raccrocher les élèves en situation d'échec (création des parcours éducatifs). Interdiction de l'alternance pour les moins de 15 ans.

BO du 9 juillet 2015 : Le PIIODMEP est appelé "Parcours Avenir". Ce parcours doit permettre aux élèves de la 6ème à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter et de développer l'esprit d'initiative et d'innover au contact d'acteurs économiques.

2016 = Création des parcours d'excellence (à destination des élèves les plus modestes).
Objectif de l'Education Nationale : réussir l'entrée au lycée professionnel
Organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

2017-2018 = Ouverture d'une nouvelle plate-forme pour l'orientation à l'enseignement supérieur (Parcoursup) : l'objectif est de mieux orienter les élèves selon les attendus des universités et les compétences des élèves.
La réforme du baccalauréat général et technologique et du lycée est une réforme proposée par l'actuel ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. Elle a pour ambition de supprimer les trois filières du baccalauréat général (ES, L, S) afin de favoriser un système de spécialités, et rencontre une certaine opposition mêlée à la mise en place du système d'orientation post-bac Parcoursup.

5) Les actions du CPE

Extrait de la circulaire de missions des CPE (2015)

" Sous l'autorité du chef d'établissement et éventuellement de son adjoint, les conseillers principaux d'éducation exercent leurs responsabilités éducatives dans l'organisation et l'animation de la vie scolaire, organisent le service et contrôlent les activités des personnels chargés des tâches de surveillance. Ils sont associés aux personnels enseignants pour assurer le suivi individuel des élèves et procéder à leur évaluation. En collaboration avec les personnels enseignants et d'orientation, ils contribuent à conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation."

Compétences communes à tous les personnels enseignants et d'éducation (2013)

C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C10 : Coopérer au sein d'une équipe

Extrait du référentiel de compétences - CPE (2013)

C5 : Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif

C7 : Participer à la construction des parcours des élèves

C8 : Travailler dans une équipe pédagogique

1) Un diagnostic partagé

- La mise en place du parcours avenir
- Nombre d'incidents, traitement des incidents
- Nombre de conseils de discipline et décisions d'exclusions définitives
- Actions et projets dans le cadre du parcours avenir
- Suivi individuel et collectif des élèves
- Nombre et actions des partenaires extérieur sur la question de l'orientation
- Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire
- Le nombre de partenariats entre l'établissement et les grandes écoles, universités
- Le nombre de portes ouvertes organisées
- Le nombre de réunions d'informations à destination des élèves et des parents
- Analyse de la communication formelle (les instances, les réunions, les relations avec les syndicats, les espaces de parole...) : présence aux réunions, productivité des réunions...

2) Axes de travail

Axe n°1 : Placer la question de l'orientation au cœur de l'EPL

Travail avec l'ensemble de la communauté éducative sur le projet d'établissement (axe sur l'orientation)

Travailler collectivement à :

Assurer le suivi et participer à la réflexion pédagogique et à la prise de décision concernant l'élève.

Permettre à l'élève de :

- Découvrir le monde éco et professionnel
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- D'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Proposer un projet qui concerne tous les niveaux décliné en plusieurs actions
Développer et mettre en place le parcours avenir le plus tôt possible

Accompagner pour prévenir le décrochage

Développer le sens de l'engagement et de l'initiative

Axe n°2 : Informer les élèves et les familles, les préparer à l'orientation

- Information sur le monde économique et professionnel :
 - Valorisation des filières professionnelles
 - Actions de sensibilisation ou de formation (semaine Ecole-Entreprise, semaine de l'industrie, semaine de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin, semaine de l'apprentissage...)
 - Information journées portes ouvertes : Organiser des journées portes ouvertes, forums des métiers en faisant appels à des partenaires extérieurs.
- Le CPE travail en équipe : organiser des réunions mensuelles en collaboration avec les professeurs principaux (PP) des classes de 3ème et la Psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN)

-> **objectif** : présenter les différentes filières du lycée afin que les élèves puissent en prendre connaissance et choisir leur orientation. Faire un point avec les élèves pour aider ceux qui en ont le + besoin.

- Mallette des parents : présenter aux familles les nombreuses filières du lycée.

-> **objectif** : rapprocher toutes les familles mêmes celles qui sont les + éloignées du système scolaire. Se montrer disponible et à l'écoute pour répondre à leurs questions ou inquiétudes. Aider les parents à mieux orienter leur enfant.

Axe n°3 : Accompagner et suivre les élèves dans leur parcours avenir

- Travailler collectivement pour favoriser une orientation choisie et lutter contre le décrochage scolaire
 - Travailler en équipe pour assurer le suivi et participer à la réflexion pédagogique et à la prise de décision concernant l'élève.
 - Motivation et valorisation individuelle et collective
 - Suivi et aide à l'élaboration du projet de l'élève (ex : Mise en place de mini-stage pour les élèves de 3ème)
 - > **objectif** : mieux orienter les élèves, leur faire découvrir de nombreux domaines et susciter leur intérêt.
 - Conserver une trace des apprentissages grâce à l'application FOLIOS
 - Accompagner pour prévenir le décrochage (trouver toutes les solutions possibles et l'accompagnement nécessaire dans et en dehors de l'école – travail avec les partenaires extérieurs – ne laisser aucun élève «au bord du chemin »

- Développer l'engagement de l'élève :
 - Rendre l'élève actif dans sa démarche d'orientation (ex : entretien individuel)
 - Développer le sens de l'engagement et de l'initiative : (ex : création mini entreprise, Mobiliser les élèves à participer au concours national : "je film le métier qui me plait")
- > **objectif** : faire connaître aux élèves des métiers. Développer la cohésion et l'esprit d'équipe entre élèves et adultes. Favoriser le travail collaboratif.